

Procès-verbal de l'assemblée spéciale d'élection (ASE) du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue au Centre de loisirs Ulric-Turcotte, salle de l'Est, au 35 rue Vachon, le mardi 31 mai 2022, à 19h

---

**PRÉSENCES :**

**Membres actifs dont le mandat se poursuit jusqu'en 2023 :**

Mme Marie-Josée Marcoux  
Mme Micheline Boutin  
M. Martin Racine  
M. Sylvain Prévost-Dallaire

**Étaient aussi présents :**

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal District de la Chute-Montmorency-Seigneurial

Citoyens-citoyennes présents-es : quatorze (14)

**Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination de la présidente d'assemblée
4. Élection des membres du conseil d'administration :  
(2 postes réservés aux femmes et 2 postes réservés aux hommes)
  - Explication du déroulement des élections
  - Appel de candidatures
  - Présentation des candidats et candidates
  - Ouverture du scrutin (au besoin)
  - Fermeture du scrutin (au besoin)
5. Levée de l'assemblée

**1. Ouverture de l'assemblée**

Mme St-Pierre souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'assemblée.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

### RÉSOLUTION 22-CA-18

À l'unanimité, **IL EST RÉSOLU** par les membres du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

## 3. Nomination de la présidente d'assemblée

Mme St-Pierre informe qu'elle a déjà été désignée présidente d'élections lors de la rencontre du 26 janvier 2022 par la résolution 22-CA-05. Elle présidera donc la présente assemblée d'élection.

## 4. Élection des membres du conseil d'administration

Mme St-Pierre informe les personnes présentes sur le rôle, la composition et le mandat du conseil de quartier.

Un conseil de quartier peut être constitué de 11 personnes se répartissant comme suit :

- 4 hommes et 4 femmes élus-es, pour un mandat de 2 ans  
et
- 3 personnes nommées (en cooptation) par les administrateurs élus, pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle (mandat de 1 an)

Pour qu'il y ait quorum lors des assemblées du conseil de quartier, il doit y avoir présence de 3 administrateurs élus (minimum) et de 2 administrateurs cooptés pour un total de 5 personnes.

- **Explication du déroulement des élections**

Présentement, il y a 2 postes-femmes et 2 postes-hommes à combler au sein du conseil de quartier.

Mme St-Pierre explique le déroulement des élections (appel de candidatures, réception des formulaires des candidats et candidates, présentation, scrutin au besoin).

- **Appel de candidatures**

À la suite d'activités de recrutement menées auprès des citoyens et citoyennes du quartier au cours des dernières semaines, Mme St-Pierre informe avoir reçu les formulaires conformes de 6 personnes se répartissant comme suit :

- 5 candidatures-hommes
- 1 candidature-femme

Des explications sont données portant sur les postes élus et les postes cooptés.

- **Présentation des candidats**

Mme St-Pierre présente les candidats et la candidate ayant soumis un bulletin conforme. Il s'agit de :

- Mme Lay-Khim Heng
- M. André Ampleman
- M. François Godin
- M. Carl Boucher
- M. Roger Duguay

Mme Lay-Khim Heng accepte de siéger en tant qu'élue au conseil de quartier.

Mme St-Pierre rappelle brièvement le rôle des personnes élues et cooptées et sonde l'intérêt et les intentions des candidats aux postes-hommes. Sans scrutin, rapidement, les choix s'expriment comme suit :

Pour les postes-hommes cooptés, il s'agit de :  
M. André Ampleman  
M. François Godin  
M. Roger Duguay

Pour les postes-hommes élus, il s'agit de :  
M. Lucien Lévesque  
M. Carl Bouchard

Les nouveaux administrateurs font une brève présentation à l'assemblée sur leur parcours et leur motivation à s'impliquer dans leur communauté via le conseil de quartier.

Les membres en cooptation seront officiellement nommés par résolution à l'assemblée régulière qui suit immédiatement.

### **RÉSOLUTION 22-CA-19**

**À l'unanimité, IL EST RÉSOLU** les membres du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'accueillir les nouveaux membres qui siégeront au conseil de quartier selon leurs mandats respectifs :



## CONSEIL DE QUARTIER

DES CHUTES-MONTMORENCY

- Mme Lay-Khim Heng
  - M. Lucien Lévesque
  - M. Carl Bouchard
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

- Ouverture du scrutin
- Fermeture du scrutin

Mme St-Pierre remercie et félicite les nouveaux administrateurs.

### 5. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19h40.

Procès-verbal rédigé par madame Andrée Gaumond.

***SIGNÉ***

---

Marie-Josée Marcoux  
Administratrice

***SIGNÉ***

---

Martin Racine  
Administrateur